

citoyennes.

II. Moyens pouvant être mis en œuvre au niveau local

II.1. Renforcer le volontariat dès le plus jeune âge

de corps des jeunes sapeurs-pompiers en France représente l'engagement citoyen de 30 000 jeunes âgés de 13 à 16 ans. Il permet d'apprendre les valeurs citoyennes, ainsi que de découvrir le métier de sapeur-pompier sous tous ses aspects (activités physiques et sportives, formation, serouine, etc.). Il permet de développer des valeurs de cohésion, humilité, respect constituant le socle de la vie citoyenne.

De surcroît, l'instauration du service national universel (SNU) permet de renforcer l'engagement citoyen. En effet, des jeunes âgés de 15 à 17 ans peuvent y participer dans différents corps. En 2021, ce sont 15 000 jeunes, dont 34% chez les sapeurs-pompiers, qui ont effectué le service. Un déploiement national est prévu, il serait légitime que notre SDIS l'instaure. De plus, on constate un taux de satisfaction de 9 jeunes sur 10, ce qui pourrait réellement être intéressant pour enrichir l'envie des jeunes de devenir sapeur-pompier et de développer leurs valeurs citoyennes.

II.2. Valoriser le volontariat

Alors que 79% des effectifs des sapeurs-pompiers en France sont volontaires, on constate cependant un engagement moyen de 10 ans. Il devient nécessaire de valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers volontaires afin de ne pas leur faire perdre le sens de leurs engagements, et de les épauler dans leur engagement.

La loi «Marian» du 25 novembre 2021 a permis de renforcer le volontariat des sapeurs-pompiers volontaires sur plusieurs aspects. Ainsi, le partenariat employeurs-sapeurs-pompiers permet de reconnaître les employeurs laissant leurs employés effectuer des gardes, activités et interventions durant leurs heures de travail. Ce partenariat se fait via des conventions entre le SDIS et les sociétés. Il permet enrichissant de communiquer davantage dans le département quant à ces dispositions qui permettent d'augmenter les effectifs disponibles et

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE INTERREGION EST

Intitulé du concours
ou de l'examen :

Lieutenant 1^{ère} classe

CONCOURS	<input checked="" type="checkbox"/> (1)	Interne	<input type="checkbox"/> (1)
		Externe	<input checked="" type="checkbox"/> (1)
EXAMEN	<input type="checkbox"/> (1)	Troisième concours	<input type="checkbox"/> (1)

(1) Cocher la case correspondante

ouvert le

à Nancy

Epreuve de Note d'analyse

Spécialité et/ou option :
(le cas échéant uniquement)

Numéro d'anonymat
Cadr e réservé à
l'administration



PARTIE
A
LAISSER EN BLANC
ET
A
RABATTRE

Humecter, rabattre et coller la partie gommée.
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

SDIS X
CIS. Y

lieutenant Z
Adjoint au chef de centre

Date

NOTE D'ANALYSE
à l'attention du chef de centre

Objet : Renforcer les valeurs citoyennes du territoire.

Références :
• loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République.
• loi du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile, valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers volontaires et les sapeurs-pompiers professionnels.

Fort de ses 198 900 sapeurs-pompiers volontaires, représentant 79% de ses effectifs au niveau national, les services départementaux d'incendie et de secours sont des acteurs incontournables marquant la force que constitue l'engagement citoyen. Cet engagement s'initie à travers

l'enseignement des valeurs citoyennes dès le plus jeune âge. L'objet de cette note d'analyse va être d'étudier le renforcement des valeurs citoyennes sur le territoire. Pour cela, nous analyserons dans un premier temps les enjeux de la scolarité de la jeunesse française (I). Puis, après avoir constaté la subsistance de disparités locales, nous étudierons les moyens pouvant être mis en oeuvre au niveau local (II).

I. Enjeux de la scolarité de la jeunesse française

I.1. d'intégration dans la société

En France, une instruction éducative est obligatoire de 3 à 16 ans, soit de l'école élémentaire à la seconde. C'est une compétence partagée à trois niveaux: les écoles maternelles et élémentaires pour la commune; les collèges pour le département, et les lycées pour la région. Il est important de souligner que le programme éducatif est établi par l'Etat mais des initiatives locales restent possible.

Tout d'abord, la scolarité permet à la jeunesse française de s'intégrer dans la société. En effet, la communication qui est développée tout au long du parcours éducatif permet de s'intégrer et d'apprendre à réagir avec les personnes et l'environnement. Nous

allons désormais démontrer l'importance de ce biais communicationnel dans l'apprentissage des valeurs citoyennes.

I.2. d'apprentissage des valeurs citoyennes

L'éducation permet d'enseigner les valeurs de la République, et ainsi les valeurs citoyennes associées. Elle permet notamment de développer l'éducation aux médias et à l'information, ainsi que l'importance de se forger une opinion afin de forger le pluralisme.

Cet apprentissage se fait notamment à travers l'enseignement moral et civique (EMC) de l'école élémentaire à la terminale. La journée défense et citoyenneté (JDC) contribue également à l'apprentissage des valeurs de la citoyenneté et de l'importance de l'engagement citoyen. La loi du 24 août 2021 permet également de renforcer cet enseignement, à travers l'instauration d'une journée pédagogique consacrée à la citoyenneté et aux principes de la République.

I.3. de subsistance de disparités locales

Néanmoins, l'éducation en France présente d'importantes disparités territoriales. En effet, la première que l'on peut constater est la possibilité de scolariser son enfant soi-même à domicile. Bien que l'élève est contrôlé tous les ans par un inspecteur académique, le respect du programme de l'Etat n'est pas imposé. Cela peut ainsi mener à des disparités d'éducation concernant les valeurs citoyennes.

En outre, le rapport annuel de la DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance) relève d'importantes disparités selon les territoires. Ainsi, on constate principalement que 4 collèges sur 10 classés « éducation prioritaire », placés dans des quartiers défavorisés, se trouvent dans cinq départements. Cette inégalité géographique est aussi démontrée par le fait que les notes les plus élevées se situent dans l'ouest de la France.

Ces disparités mettent en évidence l'importance de mettre en oeuvre des moyens pour pallier à ces inégalités, qui peuvent également constituer des inégalités dans l'enseignement des valeurs

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
INTERREGION EST

Intitulé du concours
ou de l'examen :

Lieutenant 1^{ère} classe

CONCOURS



(1)

Interne



(1)

Externe



(1)

EXAMEN



(1)

Troisième concours



(1)

(1) Cocher la case correspondante

ouvert le

à Nancy

Epreuve de

Note d'analyse

Spécialité et/ou option :
(le cas échéant uniquement)

Numéro d'anonymat
Cadr e réservé à
l'administration



9743766469

PARTIE
A
LAISSER EN BLANC
ET
A
RABATTRE

Humecter, rabattre et coller la partie gommée.
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

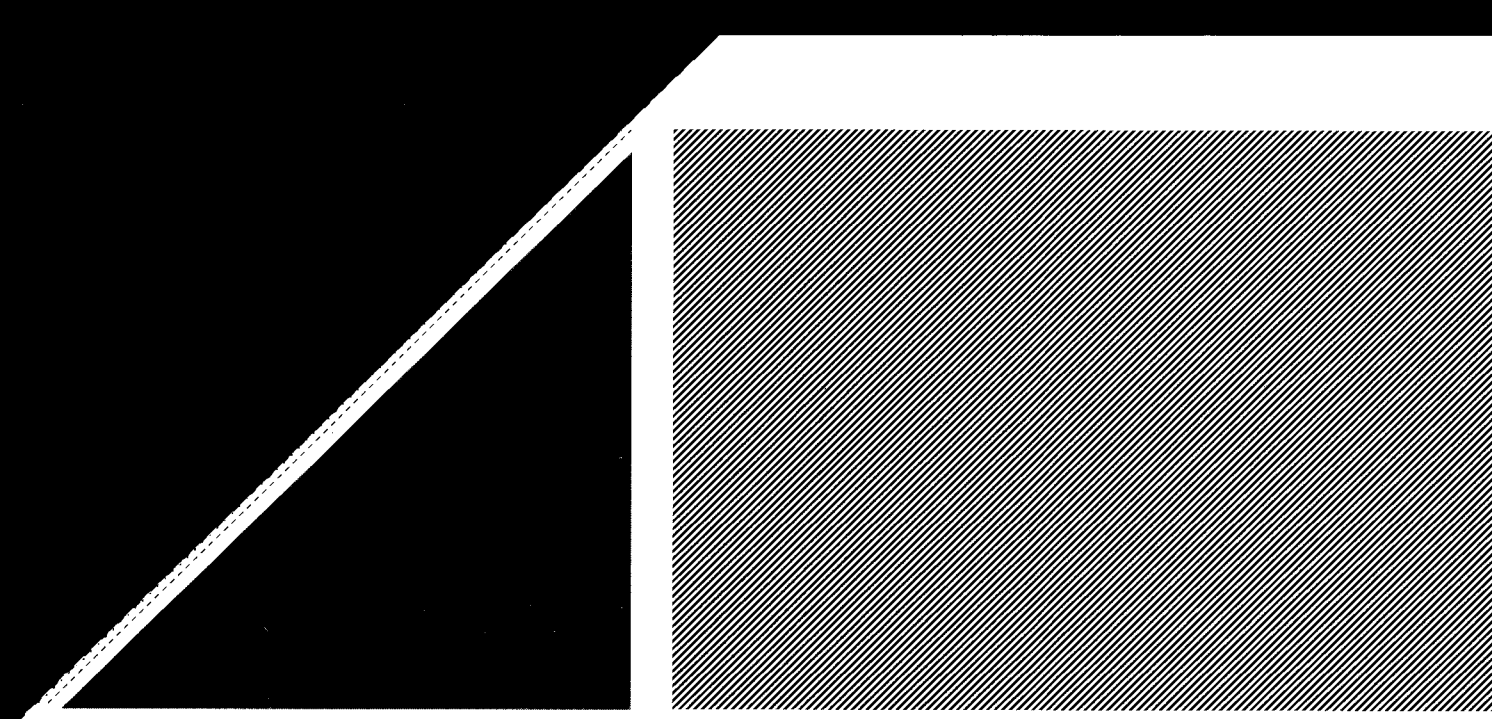
de renforcer l'engagement des sapeurs-pompier volontaires.
La loi Motras supprime également l'incapacité de devenir
sapeur-pompier volontaire lorsqu'on exerce une fonction de maire dans
une commune, ce qui bloquait parfois l'engagement.

II.3. L'émergence d'un nouveau corps

La loi Motras instaure désormais la possibilité de
créer un corps de réserve citoyenne dans les SDIS. A l'initiative
de celui-ci, et sous l'autorité du président du conseil
d'administration, tous citoyens peut l'intégrer dès l'âge de
16 ans.

Il serait légitime de créer cette réserve citoyenne au
sein de notre SDIS. En effet, elle permettrait d'utiliser un plus
large public n'ayant peut-être pas les aptitudes ou la motivation
d'exercer un engagement de sapeur-pompier volontaire. Moins
contraignant pour les « réservistes », elle permettrait d'assurer un
soutien logistique et technique lors de crises, de cérémonies ou
encore à l'occasion des compétitions sportives. En outre, elle
permettrait de renforcer la valeur d'engagement des citoyens.

En guise de conclusion, nous avons pu constater les
enjeux primordiaux de la volonté de la jeunesse française dans



l'apprentissage des valeurs citoyennes. Néanmoins, des disparités locales subsistent en France. Les SDIS étant des représentants de l'importance de l'engagement citoyen, ils se doivent de continuer à pérenniser et développer le volontariat à travers des moyens pouvant être mis en œuvre au niveau local. L'adoption de nouvelles réglementations favorisent cet engagement et renforcent l'importance des SDIS comme acteurs de l'engagement citoyen.